



Déclaration de l'UNSA-Éducation C DEN du 6 novembre 2009

Chacun trouve ce qu'il veut dans les rapports et ce, en général, quels que soient les rapports.

Ceux de l'OCDE n'échappent pas à la règle.

Pourtant, certaines analyses émanant de ces rapports ne sont pas sans intérêt. Et, les représentants de l'État et du Ministère de l'Éducation nationale se servent abondamment des chiffres et des analyses desdits rapports pour étayer leurs propres publications.

Ainsi les « Regards sur l'éducation 2009 » insistent-ils sur quelques points dont l'**UNSA Éducation** ne doute pas qu'ils soient sensibles.

D'une part, les calculs de l'OCDE sont formels, la part échéant à l'éducation dans la dépense publique a reculé. La France n'est pas le seul pays dans ce cas mais elle fait partie des plus pingres. L'idée reçue d'un budget incontrôlable aura fait long feu.

D'autre part, ce qui fait baisser la dépense d'éducation, en France, c'est à la fois le niveau de salaire des enseignants et le nombre d'élèves par classe. Voilà donc encore un mythe qui tombe à la lecture des chiffres : celui des enseignants français qui seraient très bien payés et trop nombreux.

Sur le premier point, est-ce l'effet du hasard, trois jours avant la publication du rapport de l'OCDE, le Ministre de l'Éducation Luc CHATEL est intervenu et a déclaré qu'il souhaitait justement augmenter les salaires des enseignants, en particulier ceux qui correspondent au début de carrière ; le rapport de l'OCDE note, lui, que les salaires français trouvent leur équilibre après 30 ans de carrière. On comprendra qu'il reste encore quelques ajustements à faire.

Sur le second point - « les enseignants français seraient trop nombreux » -

Les chiffres imposent un cinglant démenti : ils sont en nombre restreint, 25 à 30% de moins que les moyennes européennes ou des pays de l'OCDE. Et ces chiffres étant basés sur 2007, on peut supposer que le constat ne s'est pas amélioré avec les 33 400 postes supprimés entre temps et les 16 000 suppressions inscrites au budget 2010.

Le Ministère excelle en communication. Monsieur CHATEL se veut rassurant : « La rentrée va se faire à taux d'encadrement constant », assure-t-il.

Ce n'est pas le cas en Haute-Vienne.

Ne croyez pas pour autant que nous interprétons les résultats de l'OCDE comme une invitation à multiplier les dépenses sans réfléchir. Cependant les chantiers dans lesquels se sont lancés les pays obtenant les meilleurs résultats en matière d'éducation n'ont pas été initiés dans un contexte de régression, de suppressions et de budget contraint.

C'est aussi une question de moyens qui affectent les remplacements.

Le problème du remplacement est particulièrement sensible dans le 1^{er} degré où malgré des créations de postes de remplaçants lors de la carte scolaire 2009, de nombreux enseignants ne sont pas remplacés.

Dans le 2nd degré, le problème est aussi criant, puisqu'au 1^{er} septembre, il n'y avait déjà plus de professeurs disponibles pour assurer les remplacements de courte durée dans de nombreuses disciplines.

Problème du nombre de remplaçants, problème du nombre d'administratifs.

Problème du nombre de médecins, d'infirmières, par ailleurs.

Remise en cause des missions des assistants sociaux au sein du Ministère de l'Éducation nationale...

Encore une fois, à l'occasion de cette rentrée, l'**UNSA Éducation** constate qu'on rogne sur ce qui est peu visible au niveau des parents mais, dans les faits, qu'on est confronté d'année en année à un appauvrissement général de l'Éducation nationale.

Nous terminerons avec deux points qui ont marqué l'actualité de ce début d'année scolaire.

Tout d'abord, le Conseil Constitutionnel a entériné la loi Carle qui impose de nouvelles obligations de financement en instituant le "chèque éducation" pour les élèves fréquentant des établissements privés hors de leur commune de résidence. L'UNSA Education dénonce cette disposition qui va réveiller la guerre scolaire. L'UNSA Education demande aux collectivités locales, pour ne pas développer une concurrence préjudiciable au service public, de ne plus financer les dépenses facultatives des établissements privés

Enfin, l'École va être, à son tour, mise à contribution sur le débat sur "l'identité nationale". Le Ministre de l'Éducation l'a annoncé. Les personnels de l'Éducation nationale expriment une gêne et une réticence que l'UNSA Education partage. Pour la fédération UNSA Education, l'École n'a pas à être instrumentalisée à des fins politiciennes et électorales. La nation française serait-elle donc à ce point menacée ou inquiétée pour que l'École soit convoquée à un débat lancé dans l'urgence ?



UNSA ÉDUCATION
23 rue de Belfort • 87100 LIMOGES
Tél : 05 55 77 82 35

*l'éducation,
notre terrain d'action*